



GHR

Mulhouse Sud-Alsace

Site Emile Muller - Nouvelles modalités d'accès aux parkings

Publié le 03 avril 2019

Le GHR Mulhouse Sud-Alsace a décidé de modifier la gestion des parkings P2 et P3 du site de Mulhouse (Emile MULLER). Cette mesure entre en vigueur à compter du lundi 8 avril 2019.



©



Les bénévoles des associations agréées continueront à bénéficier de l'accès gratuit aux parkings.

Les visiteurs devront cependant s'acquitter d'un paiement au-delà d'une heure de stationnement. Les tarifs débuteront à partir de 1,20€ au-delà de la première heure de stationnement. Ils seront dégressifs en fonction de la durée de stationnement.

Les enjeux de la mise en place de ce nouveau dispositif

Permettre aux consultants et aux hospitalisés de disposer de places de parkings gratuites et plus accessibles.

- > Supprimer les véhicules occupant de manière abusive les places des personnels et des usagers.
- > Améliorer la sécurité, les flux, les accès et le stationnement aux abords du site.

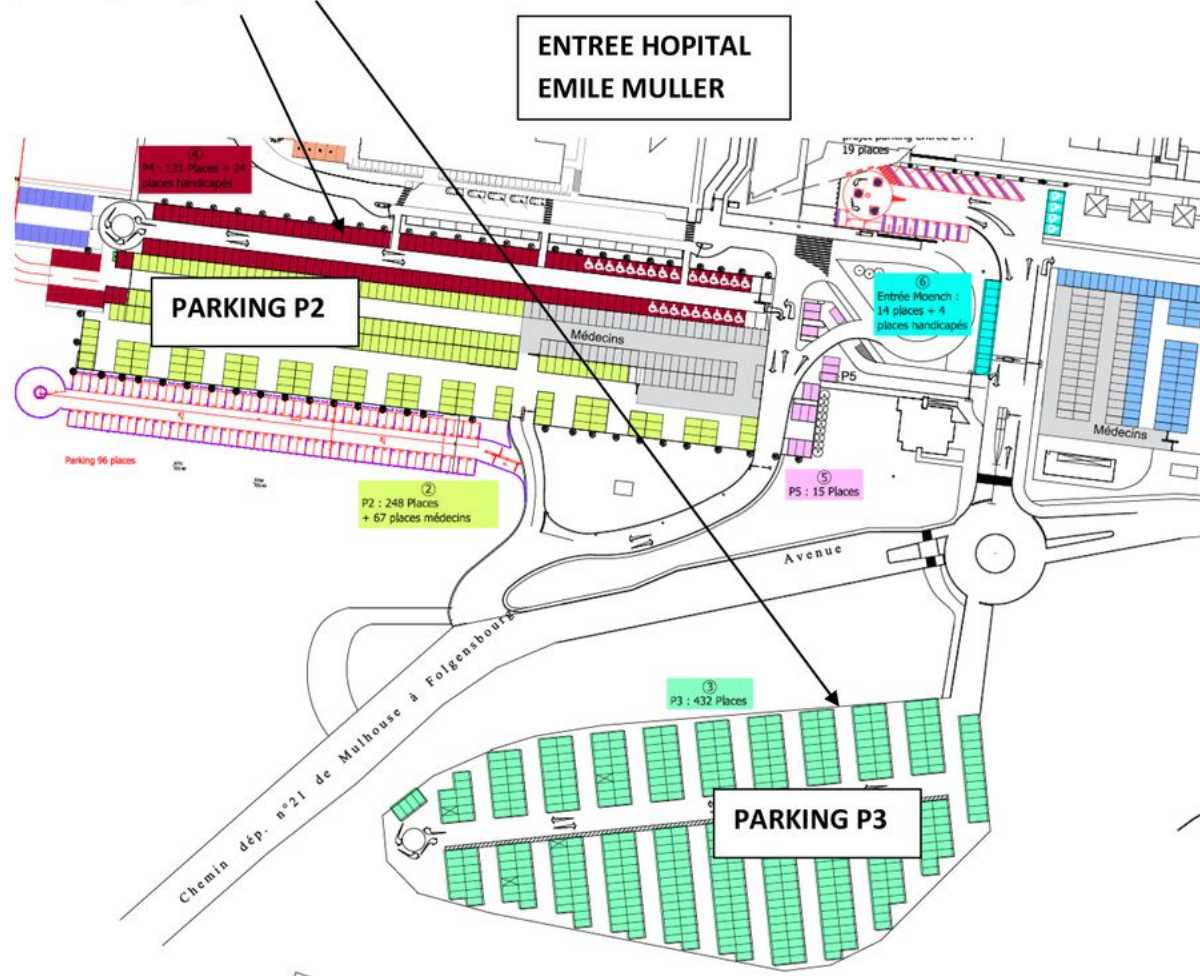
Création d'une centaine de places de parking supplémentaires

Afin d'offrir un meilleur service aux usagers du site Emile Muller, des travaux d'extension des parkings « visiteurs » et « consultants » auront lieu d'ici l'été 2019. Ces travaux permettront de créer une centaine de places de parking supplémentaires.

Les Parkings P2 et P3 sont concernés

Sur le site Emile MULLER, ces nouvelles modalités entreront en vigueur, à partir du lundi 8 avril 2019, pour les parkings P2 et P3.

Sur le site Emile MULLER, ces nouvelles modalités entreront en vigueur, à partir du lundi 8 avril 2019, pour les **parkings P2 et P3**.



Objectif: faciliter le stationnement des patients

Le site Emile MULLER de Mulhouse est confronté depuis de longue date à la saturation de ses parkings. C'est pourquoi le GHR Mulhouse Sud-Alsace a décidé de revoir les modalités d'accès aux parkings P2 et P3 en instaurant le stationnement payant pour les visiteurs, comme le font déjà la plupart des centres hospitaliers et des centres hospitaliers universitaires.

Les objectifs de ces nouvelles modalités de gestion

- Offrir aux consultants et aux hospitalisés des places de parkings gratuites et plus accessibles :

- Le parking P2, particulièrement dédié aux consultations et soins de jour, est saturé dès le matin à 7 heures.

- Le fait de rendre ce parking P2 payant permettra de conserver des places disponibles au plus près de l'entrée principale de l'hôpital Emile MULLER, pour des personnes qui présentent généralement un état de faiblesse et des difficultés à marcher.

- Supprimer les véhicules occupant de manière abusive les places de stationnement :

- Un bureau d'étude spécialisé (société Transitec) a mené une enquête au printemps 2018 sur l'offre de stationnement du site Emile MULLER. Cette étude a montré qu'environ 40% des voitures, garées sur le parking des visiteurs P3, restent plus de 4 heures. Certains automobilistes profitent ainsi d'un parking relais gratuit et surveillé situé en périphérie de la ville. Ils se garent pour prendre les transports en commun et se rendre au centre-ville ou à la gare. Il peut s'agir, également, de groupes qui garent leurs véhicules avant de partir en voyage ou en balade.

- Rendre le parking P3 payant vise à dissuader ces automobilistes qui ne sont pas des usagers de l'hôpital.

- Améliorer la sécurité, les flux, les accès et le stationnement aux abords du site :

- L'étude de 2018 a, par ailleurs, montré que les personnes qui se rendent en voiture à l'hôpital Emile Muller ne savent pas où stationner.

- C'est pourquoi le GHR Mulhouse Sud-Alsace a fait installer des panneaux lumineux indiquant le nombre de places disponibles. Ils ont été ajoutés dans le rond-point devant l'entrée principale de l'hôpital Emile Muller et devant l'entrée des parkings P2 et P3.

- Des panneaux fixes viendront compléter ces indications. Ils signaleront les parkings disponibles en amont des panneaux lumineux.

Comment est assurée la gratuité du stationnement ?

- **Les patients qui se rendent en consultation ou en séance de soins ou qui viennent pour une hospitalisation programmée** devront récupérer un ticket de stationnement payant sur l'une des 2 bornes d'entrée du parking.

Ensuite, ils **échangeront leur ticket contre un ticket gratuit** lorsqu'ils se présentent à leur rendez-vous, auprès du secrétariat de consultation ou de séance de soins,

- o Ce **ticket leur permettra de sortir gratuitement du parking.**

- **Pour les personnels du GHRMSA, les étudiants en stage et les bénévoles, l'entrée aux parkings et la sortie se fait sur présentation du badge.**

Qui paye sa place de stationnement ?

Seuls les visiteurs payent le parking :

- Application d'une politique tarifaire raisonnée

- > **Pour les visiteurs, la première heure de stationnement est gratuite.** A partir de la 2^{ème} heure, la segmentation par quart d'heure permettra de ne faire payer que le temps réellement passé au parking, contrairement au principe de « toute heure entamée est due ».

- > **Les tarifs proposés débuteront à 1,20€** pour 1h de stationnement et s'échelonneront jusqu'à 18€ pour un stationnement compris entre 48h et 72h. La nuit, le droit au stationnement passera à 40 cts/h entre 21h et 7h, soit 4€ pour 10 heures de stationnement. Il sera possible d'acheter un

abonnement hebdomadaire pour un montant de 25€ correspondant à 7 jours de stationnement.

Comment les visiteurs payent-ils le stationnement ?

Les visiteurs peuvent payer leur stationnement :

- > indifféremment sur l'une des deux caisses automatiques, en espèces ou par CB,
- > directement sur l'une des 2 bornes de sortie du parking, mais uniquement par CB.

Dans la mesure du possible, choisir le bus plutôt que la voiture

Dans le cadre d'une politique de développement durable, le GHR Mulhouse Sud-Alsace invite les usagers et en particulier les visiteurs à emprunter le réseau de bus SOLEA pour se rendre sur le site Emile MULLER.

Le site Emile MULLER de Mulhouse est desservi par les lignes de bus SOLEA :

- > ligne 30 « Gare centrale – Hôpital Emile MULLER »
- > ligne 31 « Université - Hôpital Emile MULLER »

La grille tarifaire pour les visiteurs utilisant le parking

	DUREE DE STATIONNEMENT	TARIFS
1ère heure Gratuite	compris entre 0 et 15 minutes	0,00 €
	compris entre 15 et 30 minutes	0,00 €
	compris entre 30 et 45 minutes	0,00 €
	compris entre 45 minutes et 1h	0,00 €
2ème heure	compris entre 1 heure et 1h15	1,20 €
	compris entre 1h15 et 1h30	1,60 €
	compris entre 1h30 et 1h45	2,00 €
	compris entre 1h45 et 2h00	2,40 €
3ème heure	compris entre 2 heures et 2h15	2,70 €
	compris entre 2h15 et 2h30	3,00 €
	compris entre 2h30 et 2h45	3,30 €
	compris entre 2h45 et 3h00	3,60 €
4ème heure	compris entre 3 heures et 3h15	3,80 €
	compris entre 3h15 et 3h30	4,00 €
	compris entre 3h30 et 3h45	4,20 €

	compris entre 3h45 et 4h00	4,40 €
5ème heure	compris entre 4 heures et 4h15	4,60 €
	compris entre 4h15 et 4h30	4,80 €
	compris entre 4h30 et 4h45	5,00 €
	compris entre 4h45 et 5h00	5,20 €
6ème heure	compris entre 5 heures et 5h15	5,40 €
	compris entre 5h15 et 5h30	5,60 €
	compris entre 5h30 et 5h45	5,80 €
	compris entre 5h45 et 6h00	6,00 €
7ème heure	compris entre 6 heures et 6h15	6,10 €
	compris entre 6h15 et 6h30	6,20 €
	compris entre 6h30 et 6h45	6,30 €
	compris entre 6h45 et 7h00	6,40 €
8ème heure	compris entre 7 heures et 7h15	6,50 €
	compris entre 7h15 et 7h30	6,60 €
	compris entre 7h30 et 7h45	6,70 €
	compris entre 7h45 et 8h00	6,80 €
9ème heure	compris entre 8 heures et 8h15	6,90 €
	compris entre 8h15 et 8h30	7,00 €
	compris entre 8h30 et 8h45	7,10 €
	compris entre 8h45 et 9h00	7,20 €
10ème heure	compris entre 9 heures et 9h15	7,30 €
	compris entre 9h15 et 9h30	7,40 €
	compris entre 9h30 et 9h45	7,50 €
	compris entre 9h45 et 10h00	7,60 €
11ème heure	compris entre 10 heures et 10h15	7,70 €
	compris entre 10h15 et 10h30	7,80 €
	compris entre 10h30 et 10h45	7,90 €
	compris entre 10h45 et 11h00	8,00 €
12ème heure	compris entre 11 heures et 11h15	8,10 €
	compris entre 11h15 et 11h30	8,20 €
	compris entre 11h30 et 11h45	8,30 €
	compris entre 11h45 et 12h00	8,40 €
1/2 journée	Compris entre 12h00 et 24h00	10,00 €
2ème jour	Compris entre 24h00 et 48h00	12,00 €
3ème jour	Compris entre 48h00 et 72h00	18,00 €
Nuit	Plage horaire de nuit 21h00-7h00 (10 heures) soit 40 cts/h	4,00 €
Ticket perdu (tarif 10h)		7,60 €
Abonnement hebdomadaire		25€ / 7 jours



RETOUR À LA LISTE



GHR MULHOUSE SUD ALSACE

68100

87, AVENUE D'ALTKIRCH

 03 89 64 64 64



CONTACTEZ-NOUS